



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BTS MAINTENANCE ET APRÈS-VENTE DES ENGINs DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION

GESTION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

SESSION 2018

Durée : 2 heures 30
Coefficient : 2

Matériel autorisé : aucun.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 6 pages, numérotées de 1/6 à 6/6.

BTS MAVETPM		Session 2018
Gestion économique et juridique	Code : MME5EG	Page 1/6

Titulaire du BTS MAVETPM, vous avez été embauché(e) par l'entreprise DESBORIES TP. Vous prenez vos fonctions au sein d'une des agences de l'entreprise en tant que chef d'atelier, en remplacement d'un salarié arrivé à l'âge de la retraite.

Pour mieux vous familiariser avec l'entreprise et avec votre mission, vous décidez de consulter quelques documents dont :

- une note de présentation de l'entreprise ;
- un article de la revue « Travail & Sécurité » ;
- le contrat de réparation en vigueur dans l'entreprise.

Liste des annexes :

Annexe 1 : extrait de la note de présentation de l'entreprise page 4

Annexe 2 : extrait de l'article de « Travail & Sécurité » sur le e-learning pages 4 et 5

Annexe 3 : extrait du contrat de réparation de l'entreprise page 6

DOSSIER 1 : L'ENTREPRISE ET SES VALEURS (8 points)

À partir de l'annexe 1 et de vos connaissances

- 1.1** **Donnez** quatre atouts de l'entreprise DESBORIES TP figurant dans la note de présentation.
- 1.2** DESBORIES TP dispose d'une « gamme étendue ».
Définissez cette expression (soulignée dans le texte).
- 1.3** L'entreprise a fait le choix stratégique de développer cinq métiers différents.
Donnez un avantage et un inconvénient de cette stratégie.

DESBORIES TP met en avant la formation de ses techniciens auprès des constructeurs. Cette formation est une nécessité pour suivre l'évolution des techniques. Le e-learning est de plus en plus utilisé par les constructeurs pour former les techniciens des concessionnaires.

À partir de l'annexe 2 et de vos connaissances

- 1.4** **Expliquez** ce qu'est le e-learning.
- 1.5** **Donnez et expliquez** les avantages et les inconvénients du e-learning.

DOSSIER 2 : ÉTUDE DU CONTRAT DE RÉPARATION (6 points)

Toutes les réparations sont soumises au contrat dont un extrait figure en annexe 3.

À partir de l'annexe 3 et de vos connaissances

- 2.1 **Définissez** la notion de contrat.
- 2.2 **Citez** les deux parties dans le contrat de réparation.
- 2.3 **Énoncez** deux obligations pour chaque partie au contrat.
- 2.4 **Donnez** la condition nécessaire pour que la réparation soit exécutée.
- 2.5 L'annexe 3 fait référence à une obligation de résultat (expression soulignée dans le texte).
Expliquez sa signification.
- 2.6 **Donnez et expliquez** l'autre obligation possible en matière de responsabilité.

DOSSIER 3 : PRÉPARATION DE LA RÉUNION (6 points)

Lors de votre visite des ateliers, vous avez noté que le tri des déchets pouvait être amélioré. Vous avez donc décidé de convoquer le personnel de l'atelier (le 6 juin 2018 à 14 heures) pour procéder à quelques rappels en matière de sécurité dans l'entreprise. Vous en profiterez pour engager la mise à jour du document unique d'évaluation des risques. En effet, le document unique doit faire l'objet d'une mise à jour au minimum annuelle (article R. 4121-2 du Code du Travail).

Ce sera votre première communication avec l'ensemble du personnel des ateliers.

Pour mener cette réunion, vous avez l'intention de vous appuyer sur un diaporama que vous allez réaliser. La présentation se fera dans la salle de réunion n°2.

- 3.1 **Qualifiez** le type de communication concerné par la réunion.
- 3.2 **Précisez** quel(s) canal (canaux) de communication vous comptez utiliser lors de la réunion.
- 3.3 **Rédigez** la note qui permettra de convoquer le personnel des ateliers à cette réunion.

Attention : pour préserver l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer de votre nom. Vous utiliserez le nom d'emprunt suivant : P.M. Mavet.

ANNEXE 1 : extrait de la note de présentation de l'entreprise

DESBORIES TP, votre partenaire de proximité pour vos matériels de TP

Nous faisons partie des acteurs majeurs de la distribution et de la réparation d'engins de Travaux Publics en France.

Forte de 25 ans d'expérience, notre entreprise propose, grâce à ses 15 agences, implantées dans plusieurs départements, un suivi de proximité pour répondre à vos attentes en matériels roulants.

Nous sommes en mesure de répondre à vos besoins en matière d'achat de matériels, de fourniture de pièces de rechange, mais aussi de contrat de service ainsi que d'entretien et de réparation de votre parc. En effet, DESBORIES TP est votre partenaire privilégié sur cinq métiers différents : le matériel neuf, le matériel d'occasion, la location, la pièce détachée et le service après-vente.

Dans toutes les régions où elle est implantée, DESBORIES TP vous propose une gamme étendue ainsi qu'un entretien de matériels de toutes marques.

Nos mécaniciens sont formés directement auprès des constructeurs et disposent des compétences les plus actualisées du secteur.

Grâce à son réseau de proximité, son parc de 70 véhicules de dépannage, et à sa centaine de techniciens qualifiés, DESBORIES TP peut donc vous garantir un service rapide, réactif et au plus près de vos attentes : nous prenons en compte vos spécificités locales et, selon vos besoins, nos interventions peuvent avoir lieu en atelier ou directement sur site.

ANNEXE 2 : extrait de l'article de « Travail & Sécurité » sur le e-learning

E-learning : de l'auto-formation à la classe virtuelle

Apparu dans les années 1990, peu après le big bang d'internet le e-learning s'est progressivement imposé comme un moyen de formation courant, sinon familier. Qui n'a pas déjà visionné un tutoriel pour apprendre à se servir d'un logiciel ou regardé une vidéo expliquant comment monter une étagère ?

Dès lors qu'une formation est dispensée via internet il est légitime de parler de e-learning ou « formation en ligne » dans la langue de Molière. [...]

Mais le e-learning désigne surtout des formations spécifiquement conçues pour être suivies et consultées en ligne, intégrant généralement de la documentation, des vidéos, des exercices et des modules d'évaluation. [...]

Un saut quantitatif

Il est vrai que le e-learning possède de nombreux atouts, à commencer par le coût.

Libres de se connecter d'où ils veulent, les apprenants n'ont pas à se déplacer et à engager tous les frais afférents à une formation en salle : voyage, logement, restauration.

Par ailleurs, une fois qu'une formation en ligne a été réalisée, elle peut en théorie servir un nombre de fois illimité, là où une session de formation présentielle réunit généralement entre 10 et 20 personnes. [...]

Autre atout majeur du e-learning sa souplesse dans le rythme d'apprentissage. « *Parce qu'un cours en ligne est disponible à tout instant, l'apprenant peut ouvrir sa session en fonction de son emploi du temps et de ses préférences, explique Dominique Debret, responsable pédagogique à l'INRS* ⁽¹⁾.

Mieux encore, il peut consulter un module autant de fois qu'il le souhaite, alors que dans une formation en salle, le formateur ne peut pas s'arrêter trop longtemps sur une notion sous peine de retarder le groupe. » Le e-learning permet vraiment d'avancer à son rythme et de bénéficier ainsi d'un parcours individualisé [...]

Un déficit de présence humaine

Pour autant, le e-learning ne présente pas que des avantages et un certain nombre de préalables doivent être respectés. « *Dans la mesure où un employeur inscrit un de ses salariés à une formation e-learning, il doit lui mettre à disposition les moyens matériels, organisationnels et temporels, insiste Gaëlle Avon (chargée de projet Formation à l'INRS). Notamment il doit prévoir la possibilité de lui dégager du temps. Trop souvent, on observe des formations en e-learning se dérouler dans la sphère privée.* » Une attention toute particulière doit en effet être portée notamment par l'employeur sur la séparation entre vie professionnelle et vie privée. L'argument du coût doit être également pondéré : une offre complète de formation en ligne coûte souvent très cher à produire ; il faut donc pouvoir la rentabiliser sur un nombre important de sessions ou de stagiaires. Mais le principal reproche adressé au e-learning réside surtout dans le déficit de présence humaine. Apprendre tout seul devant son écran n'est pas toujours très motivant. En salle, les stagiaires interagissent, se regroupent par affinités, s'épaulent en cas de difficultés, ce qui est plus difficile dans une session de e-learning [...]

Des formations toujours plus attrayantes

Les concepteurs de e-learning misent également beaucoup sur les nouvelles technologies pour que les formations deviennent suffisamment attrayantes et engageantes afin de faire oublier le manque de contact. [...]

Ces types de formation étant souvent économiques et faciles d'accès, il faut veiller à ce qu'elles restent dans un cadre défini, en particulier pour les salariés qui les suivent dans un parcours professionnel... tout en laissant aux personnes en recherche d'emploi ou reconversion la possibilité de se former.

*Extrait de l'article de Denis Baudier, travail & sécurité n° 778
(décembre 2016)*

(1) : l'INRS est un organisme public de référence dans les domaines de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels.

BTS MAVETPM		Session 2018
Gestion économique et juridique	Code : MME5EG	Page 5/6

Engagements des parties

Le présent contrat devient ordre de réparation ferme lorsqu'il est signé par le client. Il est établi en double exemplaire dont l'un est remis au client. A cette occasion, l'entreprise pourra demander au client un acompte représentant le tiers du montant de la réparation.

L'ordre de réparation devra mentionner l'état apparent du véhicule et tout autre point particulier que le client souhaite voir signalé.

L'entreprise s'engage à respecter les instructions de réparation demandées et convenues par le client ainsi que le délai de livraison. En cas d'impossibilité ou de retard, elle s'engage à en informer son client dans les meilleurs délais.

Le client est tenu de respecter le rendez-vous fixé pour la restitution du véhicule. En cas d'empêchement, il s'engage à en informer l'entreprise dans les meilleurs délais.

Il s'engage à acquitter le montant de la facture résultant des travaux convenus à la livraison du véhicule, déduction faite d'un éventuel acompte. [...]

Travaux complémentaires non prévus

L'entreprise, pour satisfaire à l'obligation de résultat à laquelle elle est légalement tenue, pourra être amenée, au cours de la réparation, à constater la nécessité d'effectuer des travaux complémentaires, non prévus sur l'ordre de réparation. Elle devra alors en informer son client, lui indiquer le montant et les délais prévisibles de ces nouveaux travaux, auxquels elle ne pourra pas procéder sans l'accord de ce dernier. Le client pourra, par écrit, s'opposer à l'exécution de ces travaux. Dans ce cas, l'entreprise ne saurait supporter les conséquences financières de la renonciation et ne sera pas considérée juridiquement responsable des aléas susceptibles d'affecter le véhicule du fait de l'interruption de la réparation.

Les factures sont établies suivant les tarifs en vigueur au moment de la commande des travaux. [...]

Contestations

En cas de contestation relative à l'exécution du présent contrat :

- si le client est un professionnel, le seul tribunal compétent est celui dont dépend le siège social de l'entreprise ayant effectué la réparation ;
- si le client est un particulier, le choix du tribunal compétent se fera conformément à la loi.

[...]